

Réunion du Comité Syndical du 26 Septembre 2018

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 10 Septembre 2018

Président de séance : Monsieur Gilles BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques ROMAIN (Communauté de Communes la Septaine)

Présents avec voix délibérative :

- *Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. MESEGUER ; Mme RASSION ; M. DUPERAT ; M. TELLIEZ ; M. CORBION ; M. DAMIEN ;*
- *Communauté de Communes Cœur de Berry : M. RIVAUD ; M. BLIAUT ;*
- *Communauté de Communes La Septaine : M. BAUDON ; M. SAUTEREAU ; M. CHAROY ; M. ROMAIN ; M. LANZARONE ; M. VAGNAT*
- *Communauté de Communes Sauldre et Sologne : M. COUDRAT ;*
- *Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. THEBAULT ; M. BENARD ; M. LELOUP ; M. BLAIN ; M. PASSE ; M. MAROT ; M. RIPARD ; Mme PICARD ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; M. OZON ; M. TERNIER ; M. COSSON ; M. POISSON ; Mme TAILLANDIER ; M. MENNESSIER ; M. LOURY ;*
- *Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme HOVASSE-PRELY.*

Absents excusés :

- *Communauté d'Agglomération Bourges Plus : Mme LEBLANC ;*
- *Communauté de Communes La Septaine : M. SARREAU ; M. POLICARD ; Mme LESPAGNOL ; M. GRESSIN ;*
- *Communauté de Communes Les Villages de la Forêt : Mme TORCHY ; M. PREVOST ; Mme JAUBERT ; Mme JENNEAU ;*
- *Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. DESROCHES ; Mme SAISSELIN ; M. BARON ; M. DUTEIL ; Mme GUILLAUDEAU ; M. RENARD.*

M. BENOIT, Président, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint.

- Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Jacques ROMAIN (Communauté de Commune La Septaine) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- Approbation du Compte-rendu en date du 27/06/2018

M. BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 27 juin 2018 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Approbation du Compte-rendu en date du 05/07/2018

M. BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 05 juillet 2018 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (délibération n° 31/2018 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)

Projet de délibération n° 31/2018

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Président expose :

La nouvelle réglementation européenne sur les données personnelles le « RGPD » du 27 avril 2016 est entrée en application le 25 mai 2018. Les collectivités traitent au quotidien des données à caractère personnel, concernant leurs agents mais aussi leurs usagers. En tant que responsable des traitements, elles doivent veiller à ce que les données personnelles soient collectées pour un usage déterminé, légitime et pertinent, pour un laps de temps limité, en toute sécurité et confidentialité, et en respectant le droit des personnes.

Ce texte intègre une nouvelle approche : « l'accountability », c'est-à-dire la responsabilisation des acteurs. Il appartiendra aux collectivités de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une protection optimale des données personnelles qu'elles utilisent.

En outre, le RGPD impose que dès la création d'un traitement ou service, la protection des données personnelles soit prise en compte. Cela induit de minimiser autant que possible la collecte de données personnelles nécessaires à la finalité du service, de déterminer leur durée de conservation, de préparer les mentions d'information et le recueil du consentement des intéressés.

En cas de traitements susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes, il y aura lieu de réaliser des analyses d'impact sur la protection des données (PIA).

Vu la formation suivie par un agent de la collectivité sur le RGPD le 6 juillet 2018 organisée par le CNFPT ;
Considérant que les délais ne semblent pas compatibles avec la nomination d'un délégué à la protection des données ;
Considérant la mise en place d'un groupe de travail entre différents syndicats de rivières du département du Cher ;

Il est donc proposé au Conseil syndical d'autoriser le Président :

- à mettre en place une méthodologie de travail autour de la détermination du profil du délégué à la protection des données et de la mise en place du RGPD
- à envoyer un courrier aux différents organismes susceptibles de proposer une mutualisation du délégué à la protection des données

Monsieur BENOIT précise que l'ensemble des élus présents ont également affaire du RGPD au sein de leur(s) collectivité(s) et que le sujet est connu de tous. Il indique qu'il s'agirait d'une externalisation pour ce qui concerne une petite structure comme le SIVY.

Pour : 34
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- Formalités administratives : recrutement 2018 Ingénieur (délibération n° 32/2018 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)

Projet de délibération n° 32/2018

Formalités administratives : recrutement 2018 poste Ingénieur

Le Président expose :

Vu la délibération n° 19/2018 du 05 Avril 2018, concernant la création du poste d'Ingénieur ;
Vu les entretiens en date du 27 juillet 2018 ;

Le Contrat à Durée Déterminée nature des fonctions ou besoins des services (catégorie A) établi en application des dispositions de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi du 26 Janvier 1984 modifié » sera établi du 01/10/2018 au 01/10/2021 à raison de 35/35ème à l'équivalence de grade d'Ingénieur Contractuel pour occuper les fonctions suivantes :

- réalisation des analyses et des diagnostics terrain et développement des projets de restaurations hydromorphologiques en la qualité d'ingénieur ;
- préparation et gestion des marchés publics ;
- coordination des actions avec prestataires et riverains (conventions), suivi des études et travaux ;
- animation, information et sensibilisation du territoire, des riverains et des élus ;
- surveillance de l'état des cours d'eau ;
- encadrement des membres de la cellule technique ainsi que d'éventuels appuis techniques temporaires (stagiaires, ...).

L'ingénieur contractuel sera rémunéré à l'indice brut 505 / majoré 435.

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'approuver les formalités administratives du recrutement ;
- d'autoriser le Président à recruter ledit Ingénieur ;
- d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à l'embauche de l'Ingénieur ;
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre Val de Loire et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.

Pour : 34
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

Monsieur OZON (Communauté de Communes Terres du Haut de Berry) demande le nombre de candidatures reçues par le SIVY.

Monsieur JOLIVET indique la réception de 20 à 30 candidatures seulement, chiffre bien en deçà des 100 candidatures pour le poste précédent. Il précise que ceci peut-être lié à la période d'appel à candidature ainsi qu'à une fiche de poste relativement « restrictive ».

- Point d'actualité (Madame Zélie GAHON et Messieurs Jérémy JOLIVET, Guillaume DEBAIN et Vincent PALOMERA (Chargés de missions))

Monsieur BENOIT laisse la parole aux chargés de missions.

Monsieur JOLIVET indique les travaux et études 2018 avec une explication pour certaines opérations qui seront relatées par chacun des opérateurs. Il présente les opérations ponctuelles :

4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Restauration physique du lit

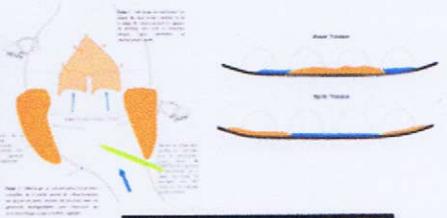
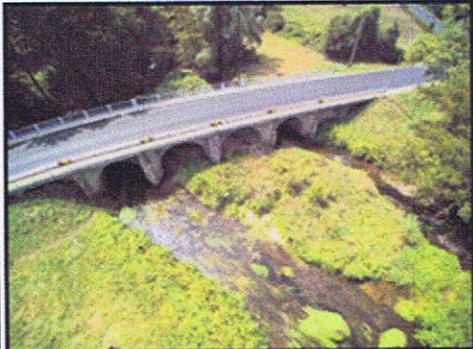
- Mery-es-Bois (Travaux communaux) : Réouverture du lit > Suivi JJ GD**
BBF retenu, travaux 1^{ère} semaine d'août, note aux riverains + panneaux, entente avec la DDT pour vidange et pêche de sauvetage (le 15 juin)
Chantier correctement réalisé, suivi SIVY complet par rapport à BBF (et la commune) (6 624 € TTC)



- Suivi du plan d'eau au cours des prochains mois
- Eventuelle intervention annexe à réaliser (complément 2019)

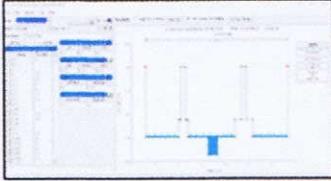
4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Restauration physique du lit

- Vignoux-sur-Barangeon (Travaux communaux) : atterrissement**
Réunion terrain le 8 juin avec le CD18 : entente sur le protocole : analyses sédiments et réalisation du dossier de déclaration (SIVY), réalisation des travaux (CD18)
 - Analyse des sédiments réalisée par le bureau d'étude EUROFINS (795 € TTC)
 - Dossier de déclaration (et CCTP) terminé et transmis au CD18 > affaire à suivre



4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Travaux sur les ouvrages

- **Seuil de Maubranche (station hydrométrique)**
Dimensionnement de l'échancrure en août (modélisation)
Proposition acceptée par la DREAL début sept, rédaction du CCP en cours



- **Seuil du Moulon (Bourges)**
Travaux réalisés (TARVEL) fin juin (1 824 € TTC), problématique BRH



- **Restauration continuité - gué sur l'Ouatier (Ste-Solange)**
Travaux réalisés en sept (RENIER) (1 800 € TTC)

Monsieur JOLIVET laisse la parole à Monsieur DEBAIN pour présenter les opérations de restauration de la continuité écologique :

4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Travaux sur les ouvrages

- **Restauration continuité - seuils à Moulin/Y**
Projets montés, présentation aux riverains avant consultation



- **Restauration continuité - seuil (Morogues)**
Recharge granulométrique par l'entreprise MILLET (3 674 € TTC)

- **Continuité - Gué communal (Aubinges)**
Réfection d'un gué à Aubinges sur le Colin - entreprise retenue : MILLET (6 064,68 € TTC)



- **Restauration continuité - gué privé (St-Germain-du-Puy)**
Chantier Millet – Recharge granulométrique – Travaux réalisés fin août (2 488,80 € TTC)

Monsieur JOLIVET reprend la parole pour présenter les travaux de reconversion d'alignements de peupliers :

4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Restauration de la ripisylve

- **Reconversion alignement de peupliers à Berry-Bouy**
 - Réception (23 000 € TTC)
 - Retard pour l'évacuation des bois
 - rente à la commune
 - plan de plantation SIVY à réaliser



- **Reconversion alignement de peupliers à Quantilly**

Porté à connaissance réalisée pour l'AELB pour faire évoluer géographiquement une intervention prévue sur la vallée de l'Yèvre 85/86 (reconversion peupliers)



Monsieur JOLIVET mentionne les travaux d'embâcles, de plantations, d'intervention sur les plantes invasives et les aménagements agricoles suivis par Vincent PALOMERA :

4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE Restauration de la ripisylve

- **Gestion embâcles 2018 [prévisionnel 7 200 € TTC]**
 - Embâcle sur le Moulon à Bourges par FASER (1 200 € TTC)
 - Frêne sur l'Yèvre à Savigny-en-Septaine par Rameau élagage (600 € TTC)
 - Autres sites à étudier (contactez nous pour toute évaluation)



- **Plantations**

Consultation terminée, entreprise « Millet » retenue.

Une dizaine de stations de plantations (environ 1,8km) réparties sur les communes suivantes :

 - Avord (2 sites), Baugy/Farges-en-Sept, St-Michel-de-Volangis, Marmagne

En opérations annexes : Mery-es-Bois, St-Martin d'Auxigny

Plans de plantations à préparer pour plantations en novembre



4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Gestion des espèces invasives

- **Interventions sur les plantes invasives (ASER)**

- Arrachage d'Ambrosie à Avord
- Arrachage de Jussie à Avord
- Fauche de Renouées à St-Martin d'Auxigny
- Gestion de Berce du Caucase à St-Germain/Bourges



4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Aménagements élevage

- **Installations aménagements lié à l'élevage (clôtures-abreuvoirs)**

4 sites : Menetou-Salon, St-Palais, Fussy), 22.000 € TTC

(Entreprise RENIER), démarrage des chantiers le 24 sept (prévision jusqu'à mi-octobre)



Monsieur JOLIVET indique les études en cours :

4. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Etudes

- **Etude Continuité Yèvre aval**
Comité de Pilotage de juillet – en attente des derniers blocs du dernier rapport pour solder l'étude (retard lié au changement de chargé de projet + à la charge de travail d'HYDRO M), plusieurs projets sont à revoir pour coïncider avec le règlement PPRI.
> Réunion du comité restreint pour statuer sur certaines interventions (oct/nov) + suivi de projets sur le bassin : centrale hydro-électrique de l'Abattoir à Vierzon, Centrale hydro-électrique de Bablou à Allouis.
- **Etude Bilan CT Barangeon 2012-2016**
 - ✓ Etude GEONAT en cours, prospections terrain de juillet à septembre
 - ✓ Interviews en septembre
 - ✓ Enquête grand public à partir du 20 sept jusqu'au 31 oct
 - ✓ Prochain COPIL en octobre



Accès au questionnaire en ligne (cliquez)



Monsieur JOLIVET laisse la parole à Monsieur DEBAIN qui réalise un point de situation d'un projet de restauration à Baugy :

4. PROJETS 2019

TROIS PROJETS D'ENVERGURES À L'ÉTUDE (>100K€)

- **Projet Yèvre à Baugy**
(Projet stage 2017 > lit emboîté sur 800 m)
 - Réception rapport hydrogéologie du CD18
 - Rédaction rapport d'étude continuité pour l'AELB
 - Reprise des discussions / réunion en septembre
 - Reprise du mémoire projet à finaliser

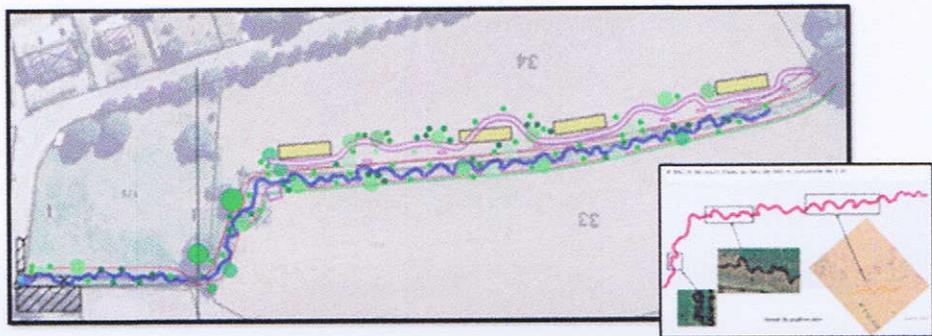


4. PROJETS 2019

TROIS PROJETS D'ENVERGURES À L'ÉTUDE (>100k€)

- **Projet Auxigny à St-Palais (projet stage 2018 Zélie GAHON)**

- ✓ Finalisation du projet / Derniers détails techniques à régler courant automne
- ✓ Réunion finale avec les riverains et accords (non formalisés)
- ✓ 10 septembre : Réunion de fin de projet auprès des riverains
- ✓ 13 septembre : Restitution AgroParisTech (Paris)



4. PROJETS 2019

TROIS PROJETS D'ENVERGURES À L'ÉTUDE (>100k€)

- **Projet Auxigny à St-Martin d'Auxigny (suite des travaux 2018)**

Remise en fond de vallée sur 500m environ en amont de St-Martin d'Auxigny
+ restauration du cours d'eau au niveau de l'ancienne Laiterie.



5. PRÉVENTION DES INONDATIONS

Contexte du territoire SIVY

- 10 communes en PPRInondation
- Plus de la moitié des communes du territoire ont déjà sollicité le syndicat par rapport aux Inondations



Compétence « PI » intégrée dans les statuts de la collectivité depuis février 2016

- Il s'agit de « Prévention » et non de « Gestion » du risque
- Objectifs de « moyens » et non de « résultats », le territoire ne disposant d'aucun ouvrage (digue, barrage...) ayant pour usage la gestion du risque inondation

Ce que le SIVY met en œuvre aujourd'hui à travers la compétence « PI » :

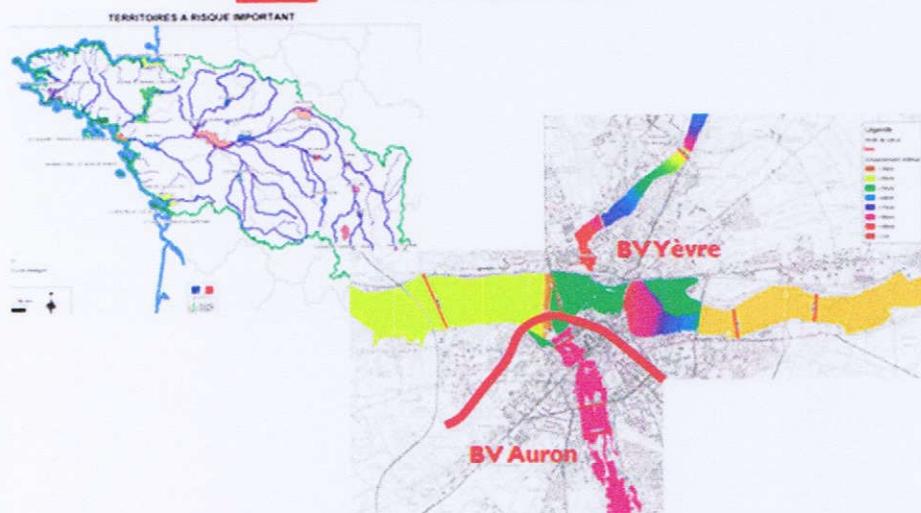
- Intégrer la « PI » à chacun des projets de restauration (exemple : St-Martin d'Aux)
- Intégration dans le cadre des études ouvrages
- Budget 2018 intégrant : échelles limnimétriques
- Collaboration au protocole « crise » de la Préfecture
- Collaboration au projet « ZEC » du SAGE Yèvre-Auron
- Collaboration au TRI de Bourges

5. LE TRI DE BOURGES

Novembre 2013

Directive inondations

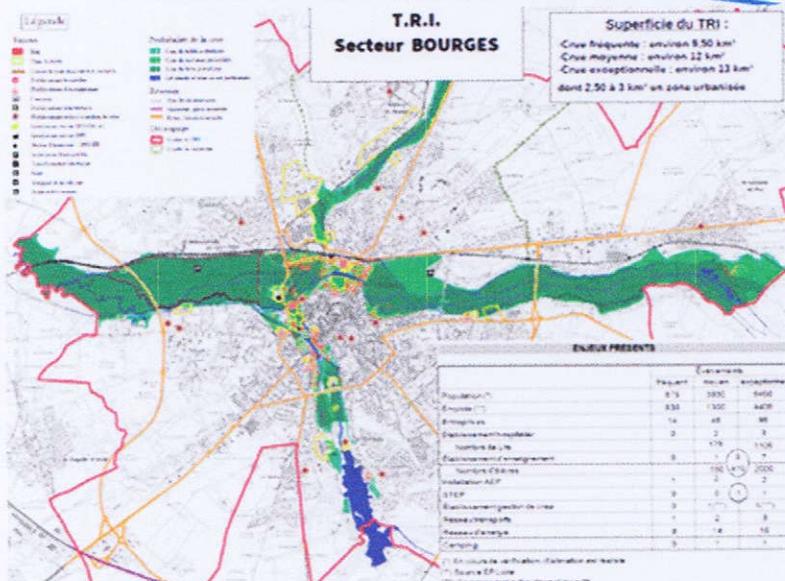
Bassin Loire-Bretagne



5. LE TRI DE BOURGES

T.R.I. Secteur BOURGES

Superficie du TRI :
 Crue fréquente : environ 8,50 km²
 Crue moyenne : environ 22 km²
 Crue exceptionnelle : environ 23 km²
 dont 2,50 à 3 km² en zone urbanisée



5. LE TRI DE BOURGES

Une stratégie appelée « SLGRI » a été développée par l'EPLoire avec l'Agglomération de Bourges, celle-ci est déclinée en actions (35 actions) :

- Étude sur la potentialité des zones d'expansion des crues
- Mise en place de diagnostic de vulnérabilité et de programme de mesures auprès des entreprises
- Plan de gestion des transports routiers
- Valoriser et développer la pose de repères de crues
- Actualiser les Documents d'Information Communaux, optimiser les PCS
- Elaborer un plan de gestion des déchets en cas de crise
- Développer un système d'alerte à la population
- ...



Stade actuel :

- ✓ Recherche d'une gouvernance pour finaliser le projet (validation des actions et rédaction des dossiers PAPI)
- ✓ Mise en place de la gouvernance « MOE » puis démarrage du programme PAPI

Fin de la préparation « non financé », puis financement d'une animation pour la mise en œuvre

Discussions depuis 2017 entre la Préfecture, l'agglomération de Bourges, le SIVY, le SIAB3A, l'EPLoire. Des propositions seront faite par le SIVY au cours de l'automne 2018

Monsieur TELLIEZ précise notamment que la ligne budgétaire liée aux embâcles pourrait être augmentée et que le SIVY doit s'investir davantage sur le volet « PI ».

Monsieur BENOIT ajoute qu'une rencontre a eu lieu avec l'agglomération de Bourges et que des propositions sont avancées par le SIVY attendant des réponses de leur part.

Monsieur JOLIVET mentionne le volet communication :

4. DOSSIERS ANNEXES - COMMUNICATION

- **Commande de matériel SIVY** : stylos, sacs, gobelets, polos, pulls
- Commission « Communication » le 06/07/2018



AMEY'PUB

Arcanciel
broderie



- Vidéo / Panneaux fixes et illustrations : au point mort
- Projet d'animations avec le muséum d'histoire naturel de Bourges sur la thématique du « plastique et des déchets dans les milieux aquatiques »
- Demande du BRGM au SIVY pour l'accueil d'un café SIGES en fin d'année



Monsieur JOLIVET évoque la mise à jour des statuts du SIVY :

POINT SUR L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

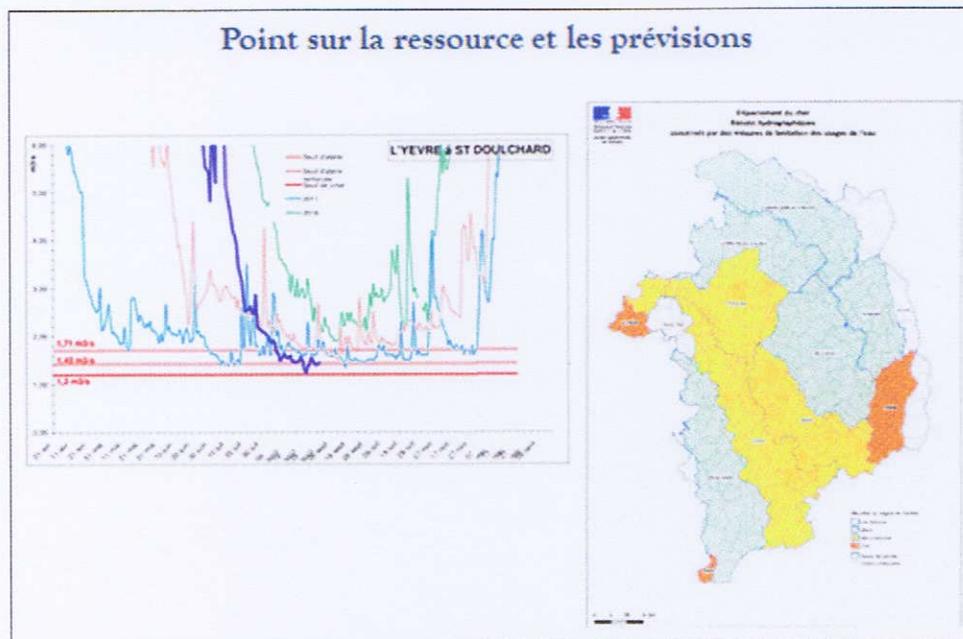
Mise à jour des statuts de la collectivité avec la GEMAPI

Groupe de travail « statuts » réuni le 21 septembre, principales décisions :

- Changement de nom : Syndicat Intercommunal > Syndicat Intercommunautaire
- Modification de la représentativité (délégués / EPCI FP)
- Mise à jour des données relatives aux critères de financement :
 - Population INSEE 2013 > 2017
 - Linéaires cours d'eau > Mise à jour de la cartographie : 1^{er} trimestre 2019

Décision de repousser la mise à jour des statuts à la mise à jour de la cartographie du classement « cours d'eau »

Monsieur JOLIVET termine par le point sur la ressource en eau :



Monsieur ROMAIN demande s'il est possible que le SIVY développe un jour ou ait à gérer des projets de retenus de substitutions.

Monsieur JOLIVET répond que le sujet a été abordé par la chambre d'agriculture auprès du SIVY dès 2012 et que le sujet est toujours dans l'air du temps avec notamment l'élaboration du « CTGQQ ». Il est nécessaire de mettre en perspective les données liées aux coûts de ce type d'installation par rapport aux gains écologiques et économiques à obtenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h30 suivi d'une collation.

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

05 OCT. 2018

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE**
Siège : Mairie de BOURGES

Le Président du SIVY

Monsieur Gilles BENOIT